

Les kits anticambriolage se sont fait désirer

VENTABREN La commune est pilote dans le marquage des objets, dans le cadre de la lutte contre les cambriolages. Mais le matériel a tardé à être livré

Juin 2015. Ventabren, 2500 foyers et 5000 âmes, devenait une commune pilote du département dans le domaine du marquage des objets que possèdent les habitants chez eux. Une réunion publique s'était tenue avec le maire LR Claude Filippi, des forces de gendarmerie et des représentants de la société SelectaDNA, choisie pour équiper les Ventabrennais qui acceptaient d'acheter (70€) un kit de marquage par ADN synthétique, indélébile et invisible. Initiative sous la houlette de la préfecture de police, dans le cadre d'un plan national défini par le ministère de l'Intérieur contre les braquages et les cambriolages (septembre 2013), et dont l'une des mesures est de favoriser le marquage des objets. Les Bouches-du-Rhône étaient définis comme "département pilote".

Le principe ? Offrir une traçabilité aux objets pour qu'ils fussent identifiés voire, restitués en cas de vol. Des habitants avaient alors choisi de commander le kit de SelectaDNA, l'une des sociétés agréées et mises en relation par les autorités avec des communes. Mais la suite n'allait pas se dérouler comme prévu...

Si la première commande de 70 kits a été réceptionnée dès août 2015, comme prévu et sans retard, la seconde (passée en octobre 2015) s'est révélée plus compliquée : à la mairie de Ventabren, on indique que 60 kits avaient été demandés ; la première moitié a été livrée fin



La présentation de ce tout nouveau dispositif avait fait l'objet d'une importante réunion publique en présence du maire et des forces de gendarmerie.

/ PHOTO DR

mars et le reste vient tout juste d'arriver à Ventabren. Un retard de plusieurs mois, donc.

Pascal Kouppé, le directeur général de SelectaDNA que *La Provence* a contacté, évoque "un peu de retard, comme dans n'importe quelle structure : d'ailleurs, nous avons écrit à la commune pour les avertir. Nous avons même proposé de rembourser, mais ils ont refusé. Ils voulaient les kits ! Alors on a dit qu'il y aurait du retard", grince le responsable. Assurant hier que tout a été livré.

Claude Filippi, le maire, ne ca-

che pas son agacement : "On ne nous a jamais appelés pour dire qu'il y avait une rupture de stock ! Nous avons simplement reçu des mails pour nous signaler un peu de retard... Mes administrés sont pénalisés et c'est ce qui me met le plus en colère", tempête l' élu. Qui a fait récemment une injonction de payer les Ventabrennais qui n'auraient pas reçu le kit "sinon, je dépose plainte !" Pour le groupe d'opposition *Vivre à Ventabren*, "nous nous satisfaisons de l'issue heureuse pour les Ventabrennais lésés, grâce à no-

tre vigilance et notre pression." D'ajouter que "ce n'est pas le rôle d'un maire de faire du favoritisme pour une société. Le maire est très axé sur le volet sécuritaire, ce n'est pas son rôle de faire l'agent commercial, car il se retrouve ensuite en position délicate". Lequel s'en défend : "Le maire est garant de la tranquillité publique et de la sécurité de ses administrés ! Cette société m'avait été présentée comme accréditée." Selon lui depuis 2013, les cambriolages ont chuté de façon spectaculaire à Ventabren.

Sèverine PARDINI-BATTESTI